

Compte-rendu du Conseil Municipal du 22 mars 2019

Présents : Michel REYDON, Vanessa ALBARET, François PETIT, Michel BALLESTER, Michel BOULANGER, Bernadette RABIAU, Michel PELLEQUER, Pascale FILLIAU, Karine PAGES, Martine SILLON.

Absents : Néant

Excusés : Néant

Représentés :

Désignation d'un secrétaire : Michel BOULANGER

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 22 février 2019

Résultat du vote : Approuvé à l'unanimité

Ajout à l'ordre du jour :

M. le Maire propose à l'assemblée l'ajout du point suivant à l'ordre du jour de la présente séance :

- **point n°4 :** Travaux éclairage public
- **point n°5 :** Programme de voirie 2019 : plan de financement

Résultat du vote : Approuvé à l'unanimité

Ordre du jour :

1. Foncier :

a) Déclassement de chemin communal :

M. le Maire rappelle le projet de déclassement de la partie du chemin communal jouxtant les parcelles cadastrées F838 et F839. La partie du chemin concerné dépend du domaine public de la commune. Dès lors et avant toute cession, cette partie de la voirie communale devra faire l'objet d'un déclassement après enquête publique. Il convient de lancer une enquête publique pour le déclassement de la partie du chemin communal, nommer un commissaire-enquêteur par arrêté du Maire, autoriser le Maire à ouvrir l'enquête publique par arrêté municipal.

Approuvé à l'unanimité

b) Aménagement du Trenze : Échange de parcelles

M. le Maire présente à l'assemblée l'utilité de procéder à un échange de parcelles afin de pérenniser l'assise foncière du site d'escalade du Trenze. Après discussion avec le propriétaire concerné, il est envisagé de réaliser cet échange sans soulte sur les parcelles suivantes :

| Propriétaires | N° de parcelle | Superficie | |
|-------------------|----------------|------------|----|
| | | A | Ca |
| Commune de Vialas | F 1536 | 9 | 44 |
| | F 1537 | 20 | 96 |
| | F 1538 | 47 | 44 |
| Philippe REYDON | AC63 | 73 | 16 |

Il est proposé au conseil un échange de terrains sans soulte entre la Commune et M. Philippe REYDON, une prise en charge des frais d'actes par la commune.

Résultat du vote : Approuvé à l'unanimité

c) Sectionaux de Pierre Froide, Tourrières et Gourdouze :

M. le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de la création future d'un GAEC sur la commune, le conseil municipal est sollicité pour procéder à une nouvelle répartition des propriétés sectionales des hameaux de Tourrières, Pierrefroide et Gourdouze. Considérant que les acteurs concernés des lots 2 et 3 dit « vacants » émettent une proposition d'un commun accord pour une répartition ci-annexé, Il est proposé au conseil de :

- approuver les cessions de bail des lots dit "vacant" n°2 et 3 des sections des hameaux de Tourrières, Pierrefroide et Gourdouze attribuées par délibération du 15 septembre 2000,
- attribuer les propriétés sectionales des hameaux de Tourrières, Pierrefroide et Gourdouze suivant la proposition énoncée à :
 - lot dit "vacant" n°2 : Gaec Mazoyer (48 Pont de Montvert - SML)
 - lot dit "vacant" n°3 : Robert Mazoyer (48 Vialas)
- les baux seront établis pour une durée de 9 ans dans les conditions identiques à celles existantes,

Résultat du vote : Approuvé à l'unanimité

d) Acquisition foncière : DUPUY

M. le Maire présente à l'assemblée la proposition de don de terrains faite par les propriétaires des parcelles cadastrées AC 21 ; 22 ; 23 et B 954. Il précise que ces parcelles, situées au lieu-dit Lou Plo et Las Taillades, ont une contenance totale de 1ha 34a et 32ca.

Il est proposé au conseil d'accepter cette donation de parcelles et une prise en charge des frais d'actes par la commune.

Résultat du vote : Approuvé à l'unanimité

2. Avancement des projets en cours

- a) Aménagement centre bourg – Bibliothèque : La demande de subvention DRAC est lancée
- b) Aménagement centre bourg - Anc. gendarmerie : un peu de retard sur le chantier, l'élimination de l'amiante est terminée, les travaux de démolition vont débuter sous peu, il sera nécessaire de communiquer sous peu via la newsletter
- c) Aménagement centre bourg - Espaces publics : Une réunion publique est prévue pour le 06/04 sur les lieux afin de choisir les matériaux
- d) Sentier de découverte et sécurisation du site de Bocard :
- e) AEP 2018/2022 : une seule entreprise a répondu
- f) Réseau de chaleur : Une consultation des entreprises est en cours
- g) Maison du Temps Libre : plus de financements que prévu pourraient être disponibles (activités sportives). Dans la suite est également prévu, sur la même opération, mais en phase II, le réaménagement du plateau sportif
- h) Lotissement du Prat de la Peyre : le PA est en cours. Une visite de la DDT a eu lieu il y a quelques jours.
- i) Extension du cimetière : les études de sol ont déterminé un surcoût et un retard. Les travaux ne débuteraient pas avant mai – mur en bas devisage en cours
- j) PLU : prochaine réunion de travail le 28/3 à 16h
- k) Pôle de Pleine Nature : proposition de zone située autour du village dédiée à la course d'orientation. Les des propriétaires concernés seront avertis par affichage, mais MB fera d'autres propositions (La Brume, La Plagette...)

3. Informations au conseil municipal

- a) Marché estival : il est nécessaire de se coordonner avec Expérience pour le faire le dimanche 18/8
- b) Lutte contre le frelon asiatique : actuellement pas de mise en œuvre au niveau de la commune
- c) Conseil Communautaire
- d) Caravane des Libertés (spectacle organisé par le collège les 15, 16, 17 avril) : participation communale de 150 euros

4. Travaux Eclairage Public

M. le Maire présente à l'assemblée le programme de rénovation de l'éclairage public du Syndicat Départemental d'Energie et d'Équipement de la Lozère (SDEE). Ce projet de rénovation concerne l'extinction en milieu de nuit de l'éclairage le bourg de Vialas et a pour ambition une efficacité énergétique. Le matériel ne change pas, mais le système d'éclairage est plus performant et sera programmable. Il est cofinancé par le Feder et le SDEE.

Afin de solliciter les subventions nécessaires à son financement, M. le Maire propose à l'assemblée de lancer l'opération et d'approuver le plan de financement prévisionnel comme suit :

| Coût Opération (€ ht) | | Financement (€ ht) | |
|-----------------------|-----------|-----------------------|-----------|
| Travaux | 12 456.00 | Subventions publiques | 6 590.13 |
| | | Feder | 3 613.09 |
| | | Co-financement SDEE | 2 977.04 |
| | | Ressources propres | 5 865.87 |
| Total dépenses | 12 456.00 | Total recettes | 12 456.00 |

Résultat du vote : Approuvé à l'unanimité

5. Programme de voirie 2019 : Plan de financement

M. le Maire présente à l'assemblée le programme de voirie 2019 pour la réfection de la route depuis le hameau de la planche jusqu'au Col de Banette, soit une longueur totale de 5 km.

Après exposé du projet et afin de solliciter les subventions nécessaires à son financement, M. le Maire propose à l'assemblée de lancer le programme de voirie 2019 et d'approuver le plan de financement prévisionnel comme suit et de l'autoriser à signer les marchés publics dans l'enveloppe ainsi énoncée

| Coût Opération (€ ht) | | Financement (€ ht) | |
|------------------------|-----------|---|------------------|
| Travaux de voirie 2019 | 44 430.00 | Subventions publiques | 19 000.00 |
| Maitrise d'œuvre | 4 100.40 | <i>Département – programme voirie 2018</i> | <i>4 000.00</i> |
| | | <i>Département – programme exceptionnel</i> | <i>15 000.00</i> |
| | | Ressources propres | 29 530.40 |
| Total dépenses | 48 530.40 | Total recettes | 48 530.40 |

Résultat du vote : Approuvé à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15'.